

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BATIMENT DU 9 NOVEMBRE 2022

Lors de sa séance du 9 novembre 2022 qui s'est tenue de 15H05 à 16h44, le Comité des parties prenantes d'Ecominéro pour la filière des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) relevant de la catégorie 1 telle que mentionnée au II de l'article R. 543-289. du Code de l'environnement a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par Ecominéro, les vote et avis suivants :

Vote pour l'adoption du règlement intérieur du Comité des parties prenantes

A l'unanimité, les membres du Comité présents ont adopté le règlement intérieur.

Avis sur le barème national des éco-contributions

Avis favorable avec :

3 votes favorables (membres nommés sur proposition de AMF, Filière béton, FFTB)

1 vote défavorable (membre nommé sur proposition de ESS France)

3 abstentions (membres nommés sur proposition de FNTP, Humanité et Biodiversité, Zero Waste)

Liste des membres présents ou représentés* à la réunion

Collège « Producteurs »
Jean Bergouignan (Filière Béton)
Isabelle Dorgeret (FFTB)

Collège « Collectivités »
Sylviane Oberlé (AMF)
Benoît Jourdain (ADF) ¹

Collège « Opérateurs »
Stéphane Rutard (FNTP)
Joanne Boachon (ESS France) *

Collège « ONG »
Sandrine Bélier (Humanité et Biodiversité)
Moira Tourneur (Zero Waste)

Membres invités
Adrienne Ouvrieu (FDMC)
Laurence Dermenonville, Censeur d'Etat

** Les personnes dont le nom est suivi par un astérisque étaient représentées par un suppléant ou ont donné leur pouvoir pour tout ou partie de la réunion*

¹ n'a pas participé au vote relatif à l'avis sur le barème national des éco-contributions